

La rentrée postale en Loire Atlantique Vendée Encore des classes qui ferment...

L'actualité est chargée dans la DOTC 44/85 : Expertises CHSCT, réorganisations décapantes, 'anciennes nouveautés', luttes et résistances ! Il faut dévier le pilote du navire de son cap (de productivité)...

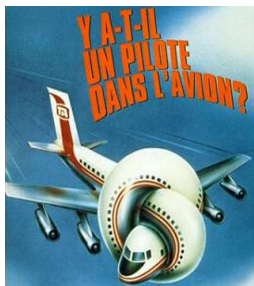
Le CHSCT : l'ultime recours ?

Depuis la mise en place du projet territorial qui a augmenté la taille des établissements, le CHSCT est devenu une instance primordiale. Ses prérogatives sont accrues, notamment sur les volets organisationnels et juridiques. SUD a décidé de se saisir de l'opportunité pour lutter efficacement contre les dénis et les politiques aveugles de la direction.

Après une enquête lancée suite à la disparition tragique d'un collègue qui a mis fin à ses jours après un accident de travail, le CHSCT de Luçon a aussi voté une expertise pour évaluer objectivement l'impact de la réorganisation du site. Les conclusions du rapport sont éloquentes ; elles mettent l'accent sur le caractère **pathogène de l'organisation du travail du métier de la distribution!**

A St Nicolas de Redon, où le site s'est vu rattaché administrativement à la DOTC 35/22, La Poste considère qu'elle délocalise des agents sans incidences. Or, les collègues du CHSCT, en désaccord sur les conclusions du projet, ont du passé la vitesse supérieure en missionnant une expertise pour évaluer la pertinence et l'impact du rattachement sur les conditions de travail.

A la Baule, pour évaluer un projet de réorganisation destructeur d'emploi, les membres CHSCT ont également voté une expertise pour vérifier les « améliorations des conditions de travail » derrière lesquelles La Poste se camoufle ironiquement. Comment



La Poste croit-elle améliorer le quotidien d'un collectif de travail en supprimant des positions.. ? L'expertise éclairera plus sûrement cette contradiction.

SUD est sur tous les fronts contre la stratégie productiviste et dévastatrice socialement d'une entreprise toujours bénéficiaire. Le CHSCT demeure un recours indispensable, même s'il est limité, pour que l'employeur, « responsable de la santé physique et mentale » (Code du Travail), assume les conséquences de sa politique et se mette en conformité avec la loi.

Réorganisations innovantes ?

Dans la droite ligne de l'accord Qualité de vie au Travail, La Poste continue de déployer, via sa « Nouvelle Méthode de Conduite du Changement », le rouleau compresseur des réorganisations.

Pour supprimer des emplois...

Dans chaque projet de réorg', nous voyons les mêmes pseudo 'idées neuves', sensées améliorer les conditions de travail ; covoiturage, positions mixtes, disparition des scooters, nouveaux CHM, deuxième présentation, véhicules électriques, Factéo...

En grattant, il est aisé de se rendre compte combien la mayonnaise ne prend pas. Toutes ces innovations, parfois rangées derrière leur axe « vie au travail » sont évidemment à mettre sur le compte « performance » de l'entreprise, c'est-à-dire productivité ! *Petit florilège...*

Eradiquer les scooters pour éviter les accidents de travail ?

Ce ne sont pas nos bobos que La Poste veut éviter, mais bien la « sinistralité », à savoir les coûts engendrés par la réparation et l'entretien des 2 roues motorisées. Ces directives servent à faire des économies de fonctionnement, elles ne sont pas des précautions sanitaires... Surtout que ce sont souvent des Quadéos qui remplacent les 2 roues. Un progrès ?

Covoiturer pour sauver la planète ?

C'est la nouvelle mode. Des tournées doivent partager un véhicule pour leur haut le pied. L'un dépose l'autre et le reprend en fin de tournée, ou échange le véhicule pendant la distribution. Dans certains cas, les agents viennent directement de leur domicile en voiture jaune pour préparer leur tournée et s'y rendre ensuite, la reddition des comptes étant transmises par navette de relevage. Ce genre d'organisation exige une coordination, qu'un débutant ou un facteur usé ne sauraient suivre. Tout ce cirque pour économiser quelques bagnoles... Affligeant !



Des positions mixtes pour épargner les corps ?

Après qu'un agent soit cassé par les années de travail, La Poste lui propose, lors d'une réorganisation, de mettre en place une tournée avec embauche tardive et pause méridienne. On peut comprendre le choix d'un collègue d'accepter l'adaptation de sa position de travail à des préconisations de santé, là n'est pas le problème. C'est l'hypocrisie de la direction que nous incriminons.

SUD considère qu'on ne doit pas axer une réorganisation (et les suppressions d'emploi qui l'accompagnent) uniquement sur le reclassement des agents cassés par le travail, mais aussi sur la prévention des futures inaptitudes.

Pour prévenir la pénibilité d'un métier où l'exposition aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), aux intempéries, aux risques psycho-sociaux (RPS), est maximale, **SUD exige des effectifs supplémentaires dans les organisations de travail.**

Mais la boîte doit aussi considérer qu'en repoussant l'accessibilité de ces positions de travail (cf l'encadré sur les ventes de quartier), elle cultive les malaises et les problèmes physiques des rouleurs-euses, plutôt que d'améliorer leurs conditions de travail, comme elle l'affirme dans ces mascarades que sont les études d'impact présentées en CHSCT, véritable faire valoir juridico-tragique.

Par contre, tout n'est pas en « baisse » dans la DOTC 44/85. Depuis 2005, le nombre de licenciement pour inaptitude physique a triplé (de 5 à 16) ! Cause à effet...

Le retour de la PNA...

Pontchâteau, Missillac, St Gildas des Bois, Brains, St Léger, Le Loroux Bottereau, Oudon, Mouzeil, St Michel Chef Chef... Nombreuses sont les communes où Mediapost, filiale qui était sensée absorber entièrement la distribution des imprimés publicitaires (PNA), jette l'éponge, faute de rentabilité. Malgré les conditions déplorables de travail que SUD combat ardemment, et les salaires de misère de nos collègues médiapostiers, le compte n'y est pas. Mediapost perdrait du fric en milieu rural. Alors La Poste fait machine arrière.

Seulement le problème est double pour les facteurs-rices qui verraient revenir la distribution des IP.

- 1) le calcul de la charge : Les directions balancent des chiffres opaques et invérifiables. **SUD exige de la clarté quant au mode de calcul des IP sur la charge globale des tournées.** Avant nous étions compensés. Ras la couenne de raser gratis !
- 2) l'impact physique. Nous le dénonçons depuis longtemps. La distribution en général, et celles des IP en particulier, du fait des nombreuses manipulations qu'elle engendre, accroît les TMS. Les expertises l'éclairent et le confirment.

SUD exige de la direction du Courrier des mesures drastiques pour enrayer l'hécatombe.

La solution est d'arrêter la sécabilité structurelle dans les centres qui distribuent de la PNA. C'est ce que nous avons défendu ou nous portons à Ste Pazanne, St Julien de Concelles, Châteaubriant... **Nous continuerons !**

Mais SUD revendique toujours la ré-internalisation des médiapostiers-ères laissés sur le carreau au sein du Courrier

Facteur Guichetier

Annoncé dans le centre de Pontchâteau, sur la commune de Sévérac, la direction proposerait la création d'une position de facteur guichetier. Le retour des receveurs ruraux... Distribution le matin, Enseigne l'après-midi.

Si cela peut faire rouvrir des petits bureaux de poste fermés pour rentabilité, Et si le grade 2.2 suit avec, SUD pourrait dire 'pourquoi pas'.

Mais si c'est pour démanteler des bureaux de l'Enseigne, pour les transformer en agence bancaire, et donc filialiser les prestations courrier/colis aux facteurs-rices, là SUD tire déjà la sonnette d'alarme !

Nouveau BRH sur les ventes de quartier : Les maîtres de l'Univerz !

Des nouvelles règles d'attribution viennent d'être établies, dans le nouveau BRH pourtant refusé par la majorité des syndicats. En effet, celui-ci donne les pleins pouvoirs aux directeurs locaux pour l'attribution ou la mise en place des ventes de quartier. SUD sait pertinemment que cela va laisser libre cours à l'arbitraire, au clientélisme, aux jalousies et ainsi diviser le personnel. Cela offre un blanc seing aux directeurs, lors d'une réorganisation, actuelle ou future, de laisser des tournées à disposition pour expérimenter des horaires à la carte, sanctionner les plus coriaces au « changement », laisser des emplois précaires sur des positions achetables pour maintenir la flexibilité des personnels formés, et ainsi pouvoir les supprimer facilement.

Par contre, ce nouveau BRH réaffirme l'existence de Positions de Cycles (PTC) dans les organisations. Ce que nous ne cessons pas de réclamer dans les audiences de réorganisations ou les préavis de grève. Et bien là, La Poste s'exonère naïvement, prétextant une interprétation des textes.

Le beurre et l'argent du beurre...

Une brochure confectionnée par Sud, qui décrypte ce nouveau BRH, va être distribuée prochainement dans nos centres courriers.

Pour mieux digérer l'allongement de votre tournée, faites une pause repas !

Il suffit de lire le dernier numéro de la propagande postale « Facteurs » pour le confirmer. La Poste déploie son vieux rêve. Faire travailler les facteurs-rices matin ET après-midi ! Sauf que la boîte nous vend la sauce avec beaucoup de crème pour qu'elle passe mieux ... En effet, on nous parle de « saines » tournées, de « préconisations médicales », de « choix » des agents lors des entretiens d'écoute. Personne n'est dupe.

Les positions mixtes avec pause méridienne servent à accompagner la mécanisation. Plus le courrier est pré-trié, moins le temps de travaux intérieurs est justifié. Donc les travaux extérieurs (la distribution pathogène...) s'allongent, La Poste nous invite à nous reposer le midi pour absorber le choc. Ces positions seraient aussi mises en avant pour aider les parents à s'organiser pour mettre les enfants à l'école, pour « convenances personnelles ou familiales », etc...

A SUD, nous sommes curieux de voir comment on s'organise le mercredi ou le samedi après midi pour garder les enfants... Enfin, la boîte a le toupet de nous parler de tournées « seniors » ou « aménagées ». **SUD le réaffirme : la seule façon de traiter la pénibilité, les inaptitudes, l'ancienneté, c'est de partager le travail, pas de le fragmenter.**

Ultime arnaque, le temps de pause de 20 minutes du matin disparaîtrait du temps de travail dans ce type de positions, remplacé par 45 minutes de pause méridienne. Pause repas qui, elle, ne serait pas du temps de travail ! Un gain pour le personnel concerné ? Evidemment pas, puisqu'une pause déjeuner ne se substituera pas au besoin de récupération nécessaire après 3 heures de travail. **SUD exige le maintien des pauses comptées dans le temps de travail !**

Vous connaissez « Distri-Date », nouvel outil d'économies, donc de productivité ?

La direction sort de son chapeau un nouveau lapin.

Légaliser les écarts.

En gros, on nous rabâche une nouvelle méthode de distribution ; distri-date. Site pilote : St Philbert de Grandlieu.

Leur idée : Nous inciter, sur nos casiers, au tri ou au coupage, à retirer de la distribution les plis non parvenus à date, dits en « surqualité », genre un J+4 arrivé à J+3. La direction ose parler d'économies de carburant, mais aussi de pénibilité en moins !

L'embrouille cachée reste toujours de gagner en productivité, la mécanisation et les nouveaux casiers étant arrivés à leurs limites.

Donc la boîte réorganise, supprime des tournées, rallonge les parcours, puis sort « vous n'êtes pas obligés d'aller partout ».

Exit le service public (ça on le savait depuis longtemps...), et

La deuxième présentation, c'est gratuit pour tout le monde ?

Pour relancer son activité, La Poste met en branle des nouvelles préconisations pour les objets suivis : deuxième présentation, 100% réception choisie, kiosque... « Ce sont les clients qui sont en demande et c'est pour faire face à la concurrence » nous explique La Poste. Ne nous laissons pas bernier. C'est surtout pour faire baisser ces coûts d'instances, car le Courrier facture à l'Enseigne les objets avisés. SUD ne comprend pas l'intérêt économique de cette guerre des chapelles entre les métiers du Groupe. Non seulement le rapport Kaspar qui préconisait plus de « corporate », comprenons plus d'unité au sein du Groupe, continue d'être foulé par nos dirigeants, mais en plus il y a un paradoxe entre vouloir développer l'entreprise en proposant des produits bancaires ou courrier/colis aux clients en faisant tout pour ne pas les envoyer là où ça se passe, c'est-à-dire à l'Enseigne !

Plus concrètement, il y a de quoi s'interroger sur la prise en compte de ces activités supplémentaires. Parce que ça prend du temps toutes ces étiquettes à coller ! La Poste est très forte quand il s'agit d'anticiper une baisse de trafic en supprimant des emplois par procuration. Saura-t-elle réinjecter de l'emploi pour ces nouvelles dispositions ? En ce qui concerne les réorganisations en cours, c'est non... **Donc la deuxième présentation, c'est gratuit pour le client, c'est bénéfique aux résultats du Courrier et pour les facteurs-rices, c'est dans le baba ! Et voilà qu'en plus on nous pond un décret nous demandant de jouer aux apprentis huissiers, à coups de carte d'identité...**

SUD exige que les directions du Courrier et de l'Enseigne accordent leurs violons. Soit La Poste décide stratégiquement de déplacer le client de l'Enseigne vers le Courrier, dans ce cas là, il faut déplacer le personnel avec, soit elle anticipe la transformation des métiers du Courrier et dans ce cas là, qu'elle stoppe les anticipations de baisse de trafic pour mettre en place les nouvelles pratiques, et les emplois qui vont avec, sereinement.

La Double présentation ne doit pas rimer avec Double productivité !

vive, pour La Poste, un taux de visite encore revu à la baisse.

SUD rappelle que le taux de visite, c'est-à-dire le nombre moyen hebdomadaire de passage à un point de distribution, est le nerf de la guerre.



Car face à l'explosion des constructions, on nous répondait déjà « *taux de visite faible* ». La direction ne se gênera plus pour nous dire « *taux de visite très faible grâce à distri-date* ».

Avant on était fliqué à la moindre lettre laissée de côté, maintenant on nous demande de le faire exprès...

Au lieu de mettre des rustines pour gonfler les tournées, La Poste doit arrêter de nous laver le cerveau pour mieux nous esquinter les os !

STOP aux réorganisations, voilà la solution !!

LA POSTE A UNE IDEE DE GENIE POUR RELANCER SON ACTIVITE : DES TOURNEES A DECOUVERT

Dans sa carte postale estivale, le directeur de la DOTC, non content d'annoncer la fin du monde postal, profite de l'accalmie pour balancer les pleins pouvoirs à ses directeurs pour déconstruire les organisations de travail.

Se réfugiant surnoisement derrière le Code du Travail, La Poste, dans beaucoup de centres courriers, ne veut plus payer au forfait l'emport d'une double tournée, mais à l'heure de rentrée. Ces économies dégagées permettent aux directeurs l'élaboration de leur plan :

LES TOURNEES A DECOUVERT STRUCTURELLES !!!

Dans toute la France, le venin productiviste est disséminé. Pour gagner en productivité, plutôt que de mettre en place des plans sociaux déguisés (appelés réorganisations à La Poste...) trop lourds, et ainsi risquer d'essayer des résistances locales de grévistes jugés « irresponsables », la boîte préfère économiser du personnel sur le long terme.

Pour cela, il suffit de prévoir le taux de remplacement à la baisse, donc de s'épargner des emplois de rouleur. Puis miser, pour les remplacements (arrêts, congés, formations, RC, absences syndicales) sur la sécabilité, sur les retours, mais surtout sur, sur.. **RIEN DU TOUT !** **Autant laisser les tournées à découvert!!!**

Cela coûte moins cher, voir rien s'il n'y a pas de compensation le lendemain. Quelques PDI sensibles ou payants sont distribués en catimini pour éviter les désagréments, et voilà, l'affaire est dans le sac.

Aucun problème de qualité de service (« ça ne me pose pas de soucis ») dit le DOTC en visite à Mouzillon...

Vers la fin du fini-parti ?

Un nouvel objectif rôde dans les cartons à projet de la DOTC. Obliger les facteurs-rices à rester jusqu'à la fin de service. Le facteur qui rentrerait de tournée avant l'heure serait sommé de rester au bureau faire du tri, mettre à jour sa documentation ... Iront-ils jusqu'à nous faire poser des RC pour partir avant l'heure de fin ? Ce serait une manière détournée (mais illégale), après la sécabilité et les tournées à découverts 'programmées' (surtout le samedi), d'écouler leur « dette sociale », c'est à dire les compteurs de RC, le tout...

Sans embaucher !!

Comme toujours, seules la riposte collective, la lutte, peuvent enrayer la casse aux emplois !

Le 2.1 grade de base au courrier, le 13^{ème} mois pour tous, la mise en place d'organisations de travail basées sur l'humain en nombre suffisant, un volant de remplacement à 25%. Voilà comment La Poste pourrait retrouver la confiance de son personnel. Une utopie ? Pour nos dirigeants oui.

« Il n'y a pas de grandes avancées qui n'aient d'abord été une utopie »

! Info de dernière minute ! Un mail (que SUD a pu récupérer) d'un cadre très sup, envoyé aux directeurs d'établissements, demande « de retenir du produit au niveau de la PIC pour alléger le lundi ». Avec des « explications associées »... Des économies sur le dos de qui d'après vous ? Pathétique...

ou sur le respect des engagements de l'ex PDG Bailly sur les 5000 emplois « supplémentaires » promis en septembre 2012. Navrant !

Sud aimerait comprendre comment La Poste imagine retrouver la confiance des expéditeurs quand ceux-ci sauront que, régulièrement, les tournées ne sont pas couvertes.

Sud aimerait comprendre pourquoi La Poste demande aux postiers-ères de dénicher du chiffre d'affaire en ne couvrant pas les tournées ou en fermant les bureaux de Poste.

Sud aimerait comprendre le but de signer avec l'Etat un contrat d'entreprise redéfinissant les missions de service public, pour les piétiner l'instant d'après.

Sud aimerait comprendre pourquoi les gouvernements élus démocratiquement mettent aux responsabilités des cadres stratégiques gloutons d'emplois et qui n'ont aucun amour de nos métiers.

Face à ces inepties économiques, **la mobilisation !**



Lutter pour survivre. Lutter pour revivre !

Le 1^{er} semestre a vu de belles batailles menées : à Pornic, à Savenay, à Rollin, à Eraudière, à Montbert, à Luçon, à la Baule, à la PIC les collègues ont résisté avec courage aux flots des destructions carnassières d'emploi. Refusant les sirènes du pessimisme, ils ont réussi, par des grèves, des manifestations, des appels aux élus, des recours à la presse, des feux de joie, à limiter la chasse aux emplois.

Ils se sont battus avec fierté et dans un esprit collectif ! SUD continuera de soutenir et d'initier toutes les luttes nécessaires à la survie de nos emplois, de nos collectifs de travail, de notre conception de La Poste. Une institution au service du public, exemptée d'enjeux financiers.

Sud rappelle que la solution pour améliorer les conditions de travail passe par la sauvegarde de l'emploi et l'augmentation des salaires.